

exposition ACM

Exposition ACM dans le Bourg 28-29-30 mai 2010 « A la façon de... »

La commission scolaire a été particulièrement fière d'assister au vernissage de cette magnifique exposition au cœur du Bourg de Saillon.

La qualité et la quantité étaient au rendez-vous.

Tant à la Stella Helvetica que dans les recoins du village les œuvres exposées éclataient de vitalité dans un environnement propice à leur mise en valeur.

« A la façon de... »

- Faire vivre un projet avec tout le centre scolaire : Bravo
- Faire participer tous les élèves activement : Bravo
- Sensibiliser aux courants artistiques : Bravo
- Vivre avec son temps : Bravo
- Animer et décorer le bourg médiéval : Bravo
- ...
- et surtout...

MERCI de la part du public charmé par votre prestation.

Pour la commission scolaire, Ch.-H. Thurre



billet du directeur

Dans un petit Centre scolaire comme celui de notre Commune, qui compte tout de même 220 élèves et une vingtaine de membres du personnel enseignant, un directeur, c'est Qui ? et fait quoi ?

Si je réponds à ces deux questions, c'est tout simplement parce qu'elles me sont régulièrement posées par des Parents d'élèves et aussi d'autres personnes de notre communauté villageoise.

Qui ?

Le directeur est tout d'abord un membre du personnel enseignant. Il a eu l'obligation de suivre une formation de « *Responsable de Centre scolaire* » organisée par le DECS soit une vingtaine de journées réparties sur 2 ans avec la présentation d'un travail final et personnel de 6 à 8 pages développant un projet appliqué ou à appliquer dans son Ecole.



Ainsi, en 2008 et 2009, j'ai participé à cette formation dans le cadre de la FOVRES avec 12 collègues hommes ou femmes du Valais romand. En février de cette année, nous avons eu le plaisir de recevoir notre « *Certificat* ». Ce temps de formation a surtout permis d'échanger des expériences, de développer des stratégies de « *pilotage* » d'une équipe d'adultes et de « *conduire* » des entretiens avec les Autorités, les Parents... et bien d'autres activités liées à la pédagogie d'enfants en difficultés scolaires ou comportementales, à la différenciation, aux projets de Centre...

Le directeur est nommé par le DECS suite au choix et à la proposition du Conseil communal.

Il a fait acte de candidature répondant à une mise au concours et à un cahier des charges particulier. Etant le premier représentant du DECS dans le Centre scolaire, son rôle principal consiste à faire le lien entre notre Centre et le DECS ou vice versa.

Que fait-il ?

Mon activité au quotidien est tout d'abord d'alléger la Commission scolaire pour une large part des tâches administratives qui lui étaient dévolues comme le contrôle des présences et des effectifs, le remplacement des collègues malades ou en formation, la gestion du courrier, les arrivées ou départs d'élèves... Périodiquement, organiser les séances avec le corps enseignant, prévoir, stimuler voire contrôler les activités pédagogiques, organiser les cours d'appui et de soutien, rencontrer les Parents, collaborer avec le DECS, M. l'Inspecteur, les responsables de l'enseignement spécialisé... Annuellement, organiser l'année scolaire future en collaboration avec la Commission scolaire, établir les rapports officiels de début et fin d'année...

Ceci est un aperçu de mon travail pour lequel je suis déchargé de 4 heures hebdomadaires d'enseignement mais dont la réalité de la pratique exige une moyenne de 7 à 8 heures d'occupation par semaine.

Malgré le fait d'être au seuil de ma 40^e année de service, je trouve toujours beaucoup de plaisir et de motivation à exercer les activités d'enseignant et de directeur. Cet enthousiasme m'est largement facilité par des collègues et des autorités scolaires très compétentes, disponibles, d'un contact aisé et sachant partager, aider, comprendre, accepter...

2009-2010

Ainsi 2009-2010 a permis à chaque membre du personnel enseignant, à chaque élève de donner le « meilleur » de lui-même. Mes collègues se sont investis dans leur enseignement mais encore dans des formations particulières de Centre pour la « *Gestion des enfants en difficultés* » et des ICT (Intégration des technologies de l'information et de la communication).

Relevons aussi l'excellent travail de tous les degrés enfantins et primaires pour la préparation et la mise en place de l'exposition « *A la manière de...* » dont le succès fut au rendez-vous ! Maîtres et maîtresses, élèves, parents et autorités se sont même investis dans des projets divers comme des ateliers pour les personnes du 3^e Age, des visites de musée, d'exposition, des tournois sportifs, des cours de ski ou de natation...

Pour toutes ces collaborations, grand bravo et merci !

La Commission scolaire et le Conseil communal, par des décisions judicieuses, ont permis la mise à jour du parc informatique de l'école et la mise en chantier de l'UAPE et de la crèche. Ces travaux se sont réalisés ou sont en cours de réalisation avec le minimum de nuisances.

2010-2011

Et 2010-2011 est une année dont les grandes lignes sont déjà fixées. Ce sera une année chargée de par des classes à effectifs élevés (2 classes de 25 élèves) et 4 classes à 2 degrés; la moyenne est de 21 élèves par classe. Suite à la décision d'introduire l'apprentissage de la L3 (Anglais) en 5P dès 2013, quelques collègues commencent leur formation qui demande un investissement temps de 200 heures annuelles. D'autres cours sont offerts et un accent particulier sera porté sur le « Français » pour la lecture, l'orthographe et l'expression écrite.

Le directeur est aussi astreint à certains de ces cours et, tout comme ses collègues, il doit se familiariser avec le nouveau programme ISM pour la gestion informatisée des classes et du Centre scolaire.

Voilà ce qui a motivé et motive encore les personnes au service de l'Ecole et je tiens à remercier les collègues, en particulier ceux et celles de l'enseignement spécialisé, qui doivent nous quitter et permettez-moi de souhaiter la bienvenue à ceux et celles qui se joindront à nous à la rentrée.

Gardons en mémoire toutes nos réussites et nos collaborations ; oublions nos doutes et nos hésitations ; partons vers des vacances bien méritées et un été prometteur... à bientôt.

Jean-Marc Briguet,
Directeur



allons nous promener !

La fin d'année arrivant à grands pas, c'est à nouveau le temps des traditionnelles courses d'école. Sac à dos et casquette sur la tête, comme chaque année, les élèves auront la chance de partager une journée récréative et de découvrir différents lieux.



Pour le centre scolaire de Saillon, les déplacements se feront en car vers les destinations suivantes :

- Enfantines** : Zoo de Servion
- 1P-2P** : Château de Gruyère
- 3P-4P** : Chocolaterie à Broc
Luge d'été en Gruyère
- 5P-6P** : Découverte de la ville de Berne

Grâce à cette journée, les enfants auront l'occasion de faire de nouvelles expériences et de partager l'habituel pique-nique dans la joie et la bonne humeur !

Cette année, grâce au fonds d'animation, un montant de 10.- est donné à chaque élève et la participation des parents est ainsi inférieure à 30.-.

Bonne promenade à tous !

Les enseignantes des classes enfantines

fin des écoles

Traditionnellement, une année sur deux, a lieu un événement de plus grande envergure pour la fête de fin des classes à Saillon.

Pour cette année, une animation était prévue avec nos camarades de la communauté Portugaise. Les contacts étaient pris, le concept validé. Et... le mondial de football arriva comme chaque quatre ans. Prévoir un engagement des communautés Suisse et Portugaise le 25 juin, date à laquelle les deux équipes nationales joueront, respectivement à 16h00 et 20h30, cela commençait à tenir du défi.

Désirant que tous les protagonistes présents puissent profiter pleinement du moment de partage prévu et afin de respecter les personnes qui s'engagent, la décision de repousser cette fête à l'année prochaine a été prise à l'unanimité.

Nous apprécierons, cette année, une fin des classes « traditionnelle » avec verre de l'amitié pour les parents et glaces pour les enfants.

Horaire prévu :

- 18h00** partie officielle avec prestation du chœur d'enfant
- 18h30** suite

Je vous souhaite un excellent été et me réjouis de vous revoir le lundi 23 août à la rentrée.

Pour la commission scolaire, Ch.-H. Thurre, président

école des neiges

La vision de l'Ecole des Neiges... du point de vue économique...

Par analogie à la photographie, nous pouvons voir un sujet sous divers angles. L'axe économique, dépourvu d'émotion, reste une possibilité réelle de voir cet événement et j'ai le plaisir de vous présenter quelques chiffres, fournis par notre secrétariat communal et Olivier Buchard, président du Ski-Club.



Transports - Fr. 6'560.- pour la semaine, à noter que seuls Fr. 1'210.- sont facturés le jeudi, les 5^{èmes} et 6^{èmes} primaires étant en expédition extra-muros entièrement prise en charge par le domaine des 4 vallées. Nous les en remercions. (3 jours à Fr. 1'750.- + 1 jour à Fr. 1'210.-)

Les coûts de transport sont bien sûrs en rapport avec la qualité du transport ainsi que les règles fédérales qui régissent les transporteurs professionnels. Le ménage communal prend cette facture en charge.

Abonnements - Pour 4 jours env. Fr. 5'300.- pour les élèves et les moniteurs qui n'en possèdent pas. Ce paiement s'effectue partiellement via les dividendes des actions Téléovronnaz que détient la commune et la participation des élèves.

Participation des élèves - Forfaitairement elle s'élève à Fr. 8.-/jour pour les élèves ne possédant pas d'abonnement sur le domaine de Téléovronnaz et à Fr. 4.-/jour pour ceux qui en possède.

L'argent récolté sur une semaine, avec 4 jours skiés s'élève à Fr. 3'456.-.

Frais divers - Fr. 800.- pour le thé et la mise à disposition du local de pause de l'après-midi, facture payée par le ménage communal.

Participation forfaitaire de la commune de Fr. 300.- à la raclette organisée et offerte par le Ski-Club à la fin de l'Ecole des Neiges aux moniteurs.



Repas de midi des moniteurs - Le repas de midi pour les moniteurs déjà sur place est pris en charge par le Ski-Club tout comme l'agape du soir au bas des pistes et le solde de la facture de la raclette. Ce montant représente une participation de Fr. 1'100.- pour le Ski-Club Saillon sous la rubrique « Ecole des Neiges ».

Pour une organisation aussi importante, et, après plus de quarante éditions, il me semblait important de porter ces quelques montants à votre connaissance. Ceux-ci ont effectivement varié de manière importante ces dernières années, tant du point de vue du nombre d'élèves qui influencent les transports, les normes nouvellement introduites et le prix des abonnements.

Loin des considérations matérielles, cette magnifique aventure, dans le cadre de l'école, avec la participation nécessaire du Ski-Club, ne serait rien sans le capital humain qui encadre tous ces skieurs durant 4 jours. Merci à vous tous chers moniteurs bénévoles votre engagement n'est simplement... pas calculable !

A bloquer dans vos agendas la semaine du 31 janvier au 4 février 2011. Merci d'avance.

Charles-Henri THURRE, conseiller communal